



L'EPPM décroche la médaille d'or du mépris envers son personnel !

Le 8 novembre 2022, se tenait à l'ancienne mairie du IV^e la remise des médailles du travail pour les agents de la DAC, mais pas pour ceux de l'EPPM.

Habituellement, les agents de l'EPPM récipiendaires sont conviés à une cérémonie, organisée en reconnaissance de leur implication durant les années effectuées à la Ville.

Ce moment est important pour les agents ! C'est un instant de fierté et de reconnaissance de l'administration, même s'il y a un gros retard entre l'année anniversaire et le remise de la médaille.

Mais cette année, les agents ont reçu par courrier recommandé aux mois de mars et avril 2023 leur diplôme et leur chèque cadeaux, valable jusqu'au mois de juin, d'un montant variable suivant le nombre d'années effectuées : 100€ pour la médaille d'argent après 20 ans de service ; 110€ pour la médaille vermeil après 30 ans ; 120€ pour la médaille d'or après 35 ans.

Quant aux remises de médailles, elles seraient faites sur le coin du bureau du chef d'établissement ou du secrétaire général des musées, contre signature.

Bel exemple de mépris de l'EPPM à l'égard de ses agents à qui l'on demande toujours plus sans compensation, ni reconnaissance... Où est l'humain à l'EPPM ?

Autant aller aux puces de St-Ouen en acheter une, elle aura plus de valeur affective que celle remise entre deux portes ?

**La CFTC à vos côtés
Pour vous défendre et vous informer**